

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 18 février 2014.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, tenue le mardi 18 février 2014 à 14 h 00, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de M^{me} Micheline Anctil, mairesse de la ville de Forestville et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Hugues Tremblay	Tadoussac
M ^{me}	Marjolaine Gagnon	Sacré-Cœur
M.	Francis Bouchard	Les Bergeronnes
M.	André Desrosiers	Les Escoumins
M.	Donald Perron	Longue-Rive
M.	Gontran Tremblay	Portneuf-sur-Mer
M.	Richard Foster	Forestville
M.	Jean-Roch Barbeau	Colombier

Assistent également à cette séance :

M ^{me}	Claudine Dufour	Ajointe administrative
M ^{me}	Audrey Fontaine	Agente de développement culturel
M.	François Gosselin	Directeur général et secrétaire-trésorier
M ^{me}	Julie Hamelin	Directrice, Service de la gestion des matières résiduelles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Micheline Anctil, préfet de comté, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2014-02-027

Adoption de l'ordre du jour

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du préfet;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014;
4. Message et activités du préfet;
5. Aménagement du territoire :
 - 5.1. TPI – travaux sylvicoles et travaux de coupe 2014 – mandat;
6. Développement culturel :
 - 6.1. Bilan des réalisations 2013 – adoption;
 - 6.2. Révision de la Politique culturelle – adoption;
 - 6.3. Recommandations de la CAC – acceptation de projets;
 - 6.4. Modification à l'Entente de développement culturel 2009-2012;
7. Formation d'un comité de travail pour l'uniformisation de la numérotation des immeubles sur la route 138;

8. Représentation au sein de différents comités :
 - 8.1. Organisme de bassin versant (OBV) du Saguenay;
9. Correspondance;
10. Gestion financière :
 - 10.1. Dépôt du rapport des déboursés;
 - 10.2. Colloque ADGMRCQ;
 - 10.3. Demandes d'aide financière :
 - 10.3.1. CJE HCN – conférence de presse « Le Maillon »;
 - 10.4. Adhésion/renouvellement :
 - 10.4.1. CRÉA;
 - 10.4.2. Les Arts et la Ville;
11. Affaires nouvelles :
 - 11.1. Appui à la réalisation des projets de développement agricole « Les maternités collectives : Les fermes Boréales S.E.C.» et « Usine de traitement des lisiers Ferti-Nord inc. »;
 - 11.2. Écocentres satellites – fourniture et transport de conteneurs – mandat;
 - 11.3. Les Hivernades 2014 – remerciements;
12. Période de questions;
13. Fermeture de la séance.

QUE le point « 11. Affaires nouvelles » soit ouvert jusqu'à la fin de la séance.

RÉSOLUTION 2014-02-028

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. André Desrosiers, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, et unanimement résolu :

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2014 tel que transmis à tous les membres du Conseil par des copies certifiées conformes;

QUE tous les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu lesdites copies et demandent la dispense de la lecture.

Message et activités du préfet

(réf. : 4.0)

M^{me} Ancil informe les membres du Conseil des rencontres, congrès, tables de travail et activités auxquels elle a participé au cours des dernières semaines dont, entre autres :

- ➔ À titre de présidente de la CRÉ Côte-Nord, elle a assisté à une rencontre le 23 janvier dernier à Sept-Iles, où tous les chefs de la Première Nation des Innus de la Côte-Nord étaient réunis dans le but d'adopter une déclaration de solidarité, de partage et d'entraide entre leurs collectivités. À son tour, M^{me} Ancil leur a tendu la main en leur proposant une plus grande entraide et un plus grand partage avec toutes les municipalités de la Côte-Nord, et ce pour la réalisation de projets qui concernent toutes les collectivités de la région, dont le plus important, à court terme, est le prolongement et la correction de la route 138.
- ➔ Le 12 février dernier, à titre de préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord, elle a assisté à la séance de consultation publique auprès des citoyens de Longue-Rive portant sur la réalisation de deux projets de développement agricole dans cette municipalité.

RÉSOLUTION 2014-02-029

TPI – travaux sylvicoles et travaux de coupe 2014 – mandat

ATTENDU QUE le Plan d'aménagement et de développement intégré des terres publiques intramunicipales prévoit annuellement la mise en œuvre de scénarios sylvicoles;

ATTENDU QUE dans le cadre de la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales, la MRC désire réaliser des travaux sylvicoles et des travaux de coupe;

ATTENDU QUE le Comité multiressource recommande l'adoption de la programmation annuelle des travaux forestiers;

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord désire offrir la chance aux organismes du milieu ayant démontré un intérêt à réaliser des travaux forestiers sur les terres publiques intramunicipales de déposer une offre pour effectuer les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord mandate le directeur général et secrétaire-trésorier à lancer les appels d'offres pour la réalisation des travaux suivants pour la saison 2014 :

TRAVAUX FORESTIERS SUR LES LOTS INTRAMUNICIPAUX – SAISON 2014

N° et type d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Superficie/ quantité	Période de réalisation des travaux	Municipalités où auront lieu les travaux
Appel d'offres 1 Sur invitation Mai 2014	Préparation terrain	22 hectares	Printemps 2014	Portneuf-sur-Mer
Appel d'offres 2 Sur invitation Mai 2014	Reboisement	42 000 plants	Printemps 2014	Forestville Colombier
Appel d'offres 3 Sur invitation Mai 2014	Éclaircie précommerciale	40 hectares	Été 2014	Forestville Colombier
Appel d'offres 3 Sur invitation Mai 2014	Entretien plantation	10 hectares	Été 2014	Colombier
Appel d'offres 4 Public Mars 2014	Coupe de bois (résineux)	10 000 m ³	Printemps-été 2014 (Si marché pour pin gris)	Forestville Portneuf-sur-Mer Longue-Rive
Appel d'offres 4 Public Mars 2014	Coupe de bois (feuillu)	500 m ³	Printemps-été 2014 (Si marché pour pin gris)	Forestville Portneuf-sur-Mer Longue-Rive
Appel d'offre 5 Sur invitation Mai 2014	Amélioration de chemin et ponceaux, poursuite des travaux débutés en 2013	2 km	Été 2014	Colombier

RÉSOLUTION 2014-02-030

Entente de développement culturel 2009-2012 – bilan des réalisations 2013 – adoption

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé avec le ministère de la Culture et des Communications une entente de développement culturel pour la période 2009-2012;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de l'article 3.D de l'entente, la MRC doit remettre à la fin de chacun des exercices financiers un bilan concernant l'utilisation des contributions financières consenties et des projets réalisés;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte le document intitulé « Bilan des réalisations 2013 » et ses annexes.

RÉSOLUTION 2014-02-031

Adoption de la Politique culturelle révisée et négociation d'une entente de développement culturel

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a une Politique culturelle en vigueur, dont la dernière révision fut effectuée en 2010;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord a signé avec le ministère de la Culture et des Communications une entente de développement culturel pour la période 2009-2012;

CONSIDÉRANT QUE cette entente devrait se terminer d'ici mars 2014;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la MRC de négocier une nouvelle entente et d'adopter une Politique culturelle révisée qui correspond aux réalités actuelles du milieu;

CONSIDÉRANT que la politique révisée 2014 a été analysée par la Commission des Arts et de la Culture;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Gontran Tremblay, appuyé par le conseiller de comté, M. André Desrosiers, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte la Politique culturelle révisée 2014 et accepte que soient entreprises les démarches de négociation d'une nouvelle entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications;

QUE le Conseil autorise le directeur général à signer tous les documents relatifs à ce projet.

RÉSOLUTION 2014-02-032

Entente de développement culturel – recommandation de la CAC – acceptation de projets

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé avec le ministère de la Culture et des Communications une entente de développement culturel pour la période 2009-2012;

CONSIDÉRANT QUE les axes de développement de la Politique culturelle de la MRC de La Haute-Côte-Nord consistent à « Renforcer l'identité culturelle », « Favoriser l'accès à la culture » et « Soutenir la création et les arts »;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action de l'Entente de développement culturel 2009-2012 prévoit la poursuite du Programme de soutien culturel, du Programme de soutien à la diffusion culturelle, du Programme de collection privée des bibliothèques, du Programme de soutien en patrimoine et du Programme d'heures de consultation SARP;

CONSIDÉRANT QUE les projets suivants correspondent à la vision régionale du développement culturel contenue dans la Politique culturelle;

CONSIDÉRANT QUE ces projets ont été analysés par la Commission des Arts et de la Culture et qu'ils répondent aux exigences de l'Entente de développement culturel;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, sur recommandation de la Commission des Arts et de la Culture, accepte de contribuer aux projets suivants :

N° projet	Programme	Organisme	Titre du projet	Montant
2014-P-01	Soutien en patrimoine	Bibliothèque Camille-Bouchard de Forestville	Nos auteurs d'ici	814 \$
2014-C-01	Collection bibliothèques	Municipalité de Colombier		400 \$
2014-C-02	Collection bibliothèques	Municipalité de Longue-Rive		400 \$
2014-C-03	Collection bibliothèques	Municipalité de Portneuf-sur-Mer		400 \$
2014-S-01	Consultation SARP	Dossier 2014-S-01		700 \$
2014-S-02	Consultation SARP	Dossier 2014-S-02		700 \$

QUE le Conseil autorise la préfet et/ou le directeur général à signer, pour et en son nom, tous les documents relatifs au cheminement et à la réalisation de ces projets.

RÉSOLUTION 2014-02-033

Entente de développement culturel – bonification d'une action – recommandation de la CAC

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé avec le ministère de la Culture et des Communications une entente de développement culturel pour la période 2009-2012;

CONSIDÉRANT QUE des sommes prévues à l'entente sont disponibles puisque certains projets n'ont pas été réalisés en raison de différents facteurs (échancier terminé, fin de programme, besoins comblés, actions désuètes, etc.);

CONSIDÉRANT QUE l'action concernant l'achat d'une banque d'heures SARP est un besoin de plus en plus demandé dans le milieu;

CONSIDÉRANT QU'une bonification des sommes réservées à cette action permettrait d'acheter un lot d'une vingtaine de consultations et que ce lot permettra de réduire le coût à la pièce des consultations;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été analysé par la Commission des Arts et de la Culture et qu'il répond aux exigences de l'Entente de développement culturel;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. André Desrosiers, appuyé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, sur recommandation de la Commission des Arts et de la Culture, accepte de bonifier le montant accordé à l'action « Achat d'heures SARP » pour un maximum de 14 400 \$;

QUE le Conseil autorise la préfet et/ou le directeur général à signer, pour et en son nom, tous les documents relatifs au cheminement et à la réalisation de ce projet.

RÉSOLUTION 2014-02-034

***Uniformisation de la numérotation des immeubles sur la 138 –
formation d'un comité de travail***

CONSIDÉRANT QUE les directeur généraux des municipalités de la MRC de La Haute-Côte-Nord avaient demandé à l'automne 2013 de réunir tous les intervenants des services d'urgence concernant la problématique de la numérotation des immeubles sur la route 138;

CONSIDÉRANT QUE cette rencontre a eu lieu le 6 février dernier et regroupait des représentants des services des incendies, des services ambulanciers, de la Sûreté du Québec, du ministère des Transports ainsi que de toutes les municipalités de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE chaque intervenant a exprimé le besoin urgent de modifier les adresses de la route 138 afin d'abolir tous les dédoublements de numéros de même que toutes les adresses semblables (est et ouest);

CONSIDÉRANT QUE ces changements pourraient sauver des vies dans les délais de réponse, tant au niveau des incendies, des accidents que lors de toute autre situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'à la conclusion de cette rencontre, il a été suggéré de mettre un comité de travail en place, regroupant un représentant de chacune des municipalités, ayant pour mandat d'étudier les possibilités pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE la modification des adresses relève de la compétence municipale mais que la MRC possède les outils géomatiques nécessaires à sa réalisation;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, appuyé par le conseiller de comté, M. Gontran Tremblay, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord est en accord avec la formation d'un comité de travail pour l'uniformisation de la numérotation des immeubles sur la route 138 et que la MRC fournisse les outils géomatiques nécessaires à la réalisation du projet;

QU'il avise les municipalités que même si la MRC coordonne le projet, celui-ci est d'abord et avant tout de compétence municipale;

QU'il demande à chaque municipalité de désigner, par résolution, un représentant, soit le directeur général ou l'inspecteur municipal, au sein du comité de travail;

QU'il désigne M. François Gosselin, directeur général, M^{me} Josée Girouard, coordonnatrice du Service de l'évaluation foncière, ainsi que M^{me} Marilyn Guay, technicienne en géomatique, pour faire partie du comité.

RÉSOLUTION 2014-02-035

***Organisme de bassin versant du Saguenay –
représentant de la MRC***

ATTENDU QUE suite aux élections municipales, la MRC de La Haute-Côte-Nord doit procéder à la nomination de son représentant au sein de l'Organisme de bassin versant (OBV) du Saguenay;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. André Desrosiers, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, et unanimement résolu :

QUE le Conseil désigne M. Hugues Tremblay, maire de la municipalité de Tadoussac, pour représenter la MRC de La Haute-Côte-Nord au sein du conseil d'administration de l'OBV du Saguenay.

CORRESPONDANCE

RÉPONSE

1. M. Éric Breton, directeur, Direction du soutien aux opérations, ministère des Transports du Québec

Il accuse réception de la résolution 2013-10-211 (Appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges – panneaux autoroutiers pour signaler les limites territoriales de MRC) et explique la position du ministère à ce sujet.

DEMANDES D'APPUI

2. MRC du Haut-Saint-Laurent

Elle demande l'intervention des MRC du Québec auprès des autorités compétentes afin que la période d'appel de projets 2014 dans le cadre du Pacte rural puisse se réaliser avant l'été 2014.

3. MRC de Matawinie

Copie certifiée conforme d'une résolution demandant l'appui des MRC afin de s'opposer à la décision de Desjardins de procéder à plusieurs fermetures de points de service en milieu rural.

RÉSOLUTION 2014-02-036

Appel de projets 2014 dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2014-2024 – appui à la MRC du Haut-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT la résolution n° 6776-01-14 adoptée par la MRC du Haut-Saint-Laurent relativement à la période d'appel de projets 2014 dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2014-2024;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord partage les considérations formulées dans ladite résolution;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie la MRC du Haut-Saint-Laurent et demande au ministre Gaétan Lelièvre de donner des directives nécessaires afin que les appels de projets relatifs au Pacte rural 2014 se réalisent dans les meilleurs délais, ainsi par exemple, en reportant les mêmes critères d'admissibilité des projets du Pacte rural pour l'année de transition 2014;

QU'il demande à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) de suivre ce dossier;

QUE copie de cette résolution soit également transmise à la MRC du Haut-Saint-Laurent.

RÉSOLUTION 2014-02-037

**Fermeture de points de service de Desjardins en milieu rural –
appui à la MRC de Matawinie**

CONSIDÉRANT la résolution n° CM-006-2014 adoptée par la MRC de Matawinie relativement à la décision de Desjardins de procéder à plusieurs fermetures de points de service en milieu rural;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Côte-Nord partage les considérations formulées dans ladite résolution;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Richard Foster, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie la MRC de Matawinie ainsi que les municipalités de son territoire dans leurs démarches visant à s'opposer à la fermeture des points de service des Caisses Desjardins en milieu rural.

RÉSOLUTION 2014-02-038

Rapport des déboursés effectués – approbation

CONSIDÉRANT QUE le Comité de vérification des déboursés s'est réuni avant cette séance afin de vérifier le rapport des déboursés effectués;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, et unanimement résolu :

QUE le Conseil accepte le rapport des déboursés effectués ci-dessous listés :

RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
7846	Collecte des matières résiduelles décembre 2013	73 479,76 \$
7847	Réclamation 3875 et compte de dépenses 6311	1 218,84 \$
7848	Réclamation 3867	493,95 \$
7849	Réclamation 3868	375,15 \$
7850	Réclamation 3869	260,85 \$
7851	Réclamation 3870	325,65 \$
7852	Réclamation 3873	516,63 \$
7853	Réclamation 3874	259,77 \$
7854	Réclamation 3872	283,53 \$
7855	Réclamation 3871	232,77 \$
7856	Remboursement demande de permis de bois S. Émond	35,00 \$
7857	Compte de dépenses 179	144,72 \$
7858	Tourisme Côte-Nord Manicouagan - résolution 2014-01-018	1 000,00 \$
7859	Association forestière Côte-Nord - résolution 2014-01-019	100,00 \$
7860	CJE Duplessis - résolution 2014-01-020	500,00 \$
7861	Festi-Livre Desjardins - résolution 2014-01-021	300,00 \$
7862	Société historique de la Côte-Nord - adhésion 2014	30,00 \$
7863	CRCCCN - adhésion 2014	100,00 \$
7864	Solidarité rurale du Québec - adhésion 2014	250,00 \$
7865	Équipements GMM - entente photocopieurs	210,74 \$
7866	Alimentation Tremblay-Laurencelle - eau, lait, traiteur, etc.	286,39 \$
7867	Transport des matières recyclables	4 358,14 \$
7868	Aurel Harvey et fils - location camion encombrants et remboursement cautionnement d'exécution	14 860,50 \$
7869	Constructions SRV inc. - location et transport conteneurs	6 852,52 \$
7870	Services Info-Comm - fournitures	527,63 \$

N° chèque	Nom du bénéficiaire (Description)	Montant (\$)
7871	Hamidou Savadogo - spectacle de contes Hivernades 2014	400,00 \$
7872	Joséphine Bacon - spectacle de contes Hivernades 2014	400,00 \$
7873	Nadine Walsh - spectacle de contes Hivernades 2014	400,00 \$
7874	Cotisations syndicales janvier 2014	535,09 \$
7875	Réer Fondation janvier 2014	858,60 \$
7876	Entretien ménager centre administratif - 2e versement	3 483,74 \$
7877	Entente de développement culturel - projet 2013-P-11 - versement total	3 500,00 \$
7878	Compte de dépenses 181	46,44 \$
7879	Compte de dépenses 183	194,30 \$
7880	Compte de dépenses 177	125,28 \$
7881	Compte de dépenses 6319	252,80 \$
7882	Compte de dépenses 184	190,84 \$
7883	Programme RVI - dossier F-8002567 - paiement des travaux	10 000,00 \$
7884	Cain Lamarre Casgrain et Wells - honoraires professionnels	12 568,93 \$
7885	Papeterie Escoumins - fournitures	61,09 \$
7886	Produits sanitaires Lépine - fournitures sanitaires	82,15 \$
7887	Exploitation du centre de transbordement et de l'écocentre de Portneuf-sur-Mer	10 629,37 \$
7888	Services Info-Comm - soutien technique	528,12 \$
7889	ESRI Canada - formation ARCGis	1 707,38 \$
7890	Corporate Express - papier	249,00 \$
7891	Chèque annulé	0,00 \$
7892	Compte de dépenses 5778	71,69 \$
7893	Béton GLMR - butées de béton écocentre PSM	574,88 \$
7894	Commission scolaire Estuaire – chargement matériaux secs – écocentre PSM	3 449,25 \$
7895	Corporate Express - fournitures	692,24 \$
7896	Équipements Techno-for - fournitures	272,15 \$
7897	Groupe EFC - formulaires	125,32 \$
7898	L'Immobilière - honoraires février 2014	5 748,75 \$
7899	Journal Haute-Côte-Nord - encart et avis	628,92 \$
7900	Produits sanitaires Lépine - fournitures sanitaires	100,84 \$
7901	PG Solutions – acquisition logiciel et entretien annuel	1 247,48 \$
7902	Les Publications du Québec - publications	176,40 \$
7903	RGMRM - enfouissement et redevances janvier 2014	36 941,65 \$
7904	Rénovations JMBR - bac bleu	109,20 \$
7905	Services Info-Comm - équipements informatiques et logiciels	3 458,11 \$
7906	Société VIA - traitement des matières recyclables avril à décembre 2013	19 345,46 \$
7907	Locations TEP - acquisition équipements rideaux autoportants	1 163,55 \$
7908	Vidéotron	43,24 \$
7909	ADGMRCQ - adhésion du directeur général pour 2014	641,69 \$
7910	Assurance collective février 2014	3 158,90 \$
7911	Pacte rural - dossier 2012-149 - dernier versement	4 400,00 \$
7912	Compte de dépenses 210	184,90 \$
7913	Compte de dépenses 6274	41,16 \$
7914	Compte de dépenses 212	46,44 \$
7915	CHME - entente publicitaire 2014-2015 - 1er versement	335,75 \$
7916	La Vallée des Roseaux - résolution 2013-06-148	5 000,00 \$
7917	Hamidou Savadogo - déplacements et repas - Hivernades 2014	174,02 \$
7918	Joséphine Bacon - déplacements et repas - Hivernades 2014	114,57 \$
7919	Nadine Walsh - déplacements et repas - Hivernades 2014	143,12 \$
7920	Simon Lamarche - activités sculpture sur neige - Hivernades 2014	192,00 \$
→	Caisse Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent (remboursement capital et intérêts emprunt centre administratif) :	26 647,99 \$
→	Paies des 22 janvier et 5 février 2014 :	47 244,34 \$
→	Bell Mobilité (compte du 1 ^{er} janvier 2014) :	135,11 \$
→	Ministère du Revenu du Québec (DAS au 15 janvier 2014) :	8 340,26 \$
→	Visa (compte du 31 décembre 2014) :	765,11 \$
→	Ministère du Revenu du Québec (DAS au 31 janvier 2014) :	9 488,10 \$
→	Receveur général du Canada (DAS janvier 2014) :	7 640,55 \$
→	Vidéotron (compte du 24 janvier 2014) :	236,62 \$
→	Hydro-Québec (compte du 17 janvier 2014) :	3 669,71 \$
	Total :	345 965,14 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, François Gosselin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, certifie solennellement que la MRC a les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses correspondant aux déboursés énumérés ci-dessus.

En foi de quoi, j'ai signé ce 18^e jour du mois de février 2014.

François Gosselin,
directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 2014-02-039

ADGMRCQ – inscription au colloque de printemps 2014

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par le conseiller de comté, M. André Desrosiers, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord autorise son directeur général et secrétaire-trésorier à participer aux assises du Colloque de printemps de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), qui se tiendra du 23 au 25 avril 2014, à Bromont;

QU'il accepte d'assumer tous les frais d'inscription, de déplacement et de séjour relatifs à cette participation, selon la politique en vigueur.

RÉSOLUTION 2014-02-040

Conférence de presse du programme Le Maillon – appui financier

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de La Haute-Côte-Nord tiendra le 28 mars prochain une conférence de presse pour la promotion du programme Le Maillon qui a pour but de permettre à toute personne vivant une problématique de tout ordre d'accéder aux services existants dans le milieu grâce à l'aide d'un accompagnateur;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme offre à la MRC de s'associer à l'activité par une contribution financière;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. André Desrosiers, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord informe le CJE de La Haute-Côte-Nord qu'il accepte de participer financièrement à la Conférence de presse du programme Le Maillon par un montant de 250 \$ et qu'il désigne la préfet pour le représenter lors de l'événement.

RÉSOLUTION 2014-02-041

CRÉA – adhésion 2014

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, appuyé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord informe le collectif des Créateurs associés de la Haute Côte (CRÉA) qu'il accepte de renouveler son adhésion pour 2014 au montant de 100 \$.

RÉSOLUTION 2014-02-042

Les Arts et la Ville – adhésion 2014

Il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, appuyé par le conseiller de comté, M. Gontran Tremblay, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord informe le réseau Les Arts et la Ville qu'il accepte de renouveler sa cotisation pour 2014 au montant de 150 \$ (plus les taxes applicables).

RÉSOLUTION 2014-02-043

***Appui à la réalisation des projets de développement agricole
« Les maternités collectives – Les fermes Boréales S.E.C. » et
« Usine de traitement des lisiers Ferti-Nord inc. »***

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de La Haute-Côte-Nord, et particulièrement la municipalité de Longue-Rive, ont été fortement touchées par la crise forestière;

CONSIDÉRANT les efforts consacrés depuis plusieurs années à tenter de remplacer les emplois perdus et à redémarrer l'économie locale et territoriale;

CONSIDÉRANT la nécessité de diversifier l'économie régionale afin de diminuer le caractère mono-industriel de La Haute-Côte-Nord lié aux aléas des marchés des ressources naturelles;

CONSIDÉRANT la volonté de l'entreprise La Coop fédérée de développer un projet de maternités collectives porcines sur le territoire de la municipalité de Longue-Rive;

CONSIDÉRANT la volonté de La Coop fédérée de développer parallèlement une usine de traitement des lisiers novatrice permettant d'éliminer les problématiques environnementales (odeurs) liées à l'industrie porcine;

CONSIDÉRANT le caractère structurant du projet tant pour l'économie locale, territoriale, régionale que québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les deux projets contribuent à la création de plus de 50 emplois directs permanents dans la communauté;

CONSIDÉRANT la démarche d'acceptabilité sociale effectuée par La Coop fédérée auprès de la communauté afin de respecter la volonté des résidents de Longue-Rive;

CONSIDÉRANT la volonté des citoyens de Longue-Rive d'accueillir favorablement la venue de ces deux projets de développement économique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir les permis, autorisations et contributions financières permettant la réalisation de ces deux projets;

CONSIDÉRANT les démarches de développement durable et de bonnes pratiques environnementales des deux projets;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. André Desrosiers, appuyé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, et unanimement résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord appuie La Coop fédérée dans la réalisation des projets de développement agricole intitulés « Les maternités collectives – Les fermes Boréales S.E.C.» et « Usine de traitement des lisiers Ferti-Nord inc. » dans la municipalité de Longue-Rive;

QU'il demande au gouvernement du Québec de faire le nécessaire pour que La Coop fédérée reçoive dans les meilleurs délais tous les appuis, permis, autorisations et contributions financières requis pour le démarrage et la réalisation de ces deux projets;

QU'il demande l'appui par résolution des partenaires locaux, territoriaux, régionaux et nationaux afin de mobiliser l'ensemble des acteurs en vue de la réalisation de ces projets;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à :

- Madame Pauline Marois, Première ministre du Québec;
- Monsieur François Gendron, Vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Monsieur Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, whip en chef du gouvernement et responsable de la région de la Côte-Nord;
- La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord.

RÉSOLUTION 2014-02-044

Écocentres satellites – fourniture et transport de conteneurs – mandat

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite dévier de l'élimination la plus grande quantité de matières résiduelles possible, et qu'en faisant transiter les matériaux secs par le réseau des écocentres, soit les écocentres satellites (Sacré-Cœur et Les Bergeronnes) et l'écocentre principal (Portneuf-sur-Mer), la MRC favorise leur réemploi, leur récupération et leur valorisation;

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) modifiera le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (Q-2, r. 19) afin de bannir le bois de l'enfouissement, et que celui-ci représente une proportion importante des matières acheminées aux écocentres;

CONSIDÉRANT QUE les écocentres fournissent un service de disposition avec tri à la source pour les débris de construction et de rénovation qui ne sont pas acceptés dans la collecte régulière des ordures ou des matières recyclables;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de La Haute-Côte-Nord se sont habitués à utiliser les services des écocentres depuis la fermeture des sites d'enfouissement sur le territoire de La Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE les deux écocentres satellites doivent offrir des conteneurs pour recueillir les différents types de matériaux déposés par les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite lancer un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et le transport de conteneurs pour le réseau des écocentres, pour la période débutant à la mi-avril 2014 et se terminant, au choix de la MRC, soit en novembre 2014, soit lorsque la location et le transport des conteneurs atteindront globalement la somme de 99 999,99 \$ taxes incluses;

POUR CES MOTIFS, il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Gontran Tremblay, appuyé par le conseiller de comté, M. Richard Foster, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord mandate le directeur général et secrétaire-trésorier à lancer un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de conteneurs et leur transport pour le réseau des écocentres;

QUE le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier et/ou la préfet à signer, pour et en son nom, les documents relatifs à cet appel d'offres, y compris toute modification n'altérant pas la nature même de celui-ci ou une de ses modalités essentielles, ainsi que tous les documents s'y rapportant, et approuvant toute modification apportée à l'appel d'offres, comme susdit.

Les Hivernades 2014 – remerciements

(réf. : 11.3)

M^{me} Marjolaine Gagnon, mairesse de Sacré-Cœur, remercie les municipalités de Tadoussac, des Bergeronnes, des Escoumins de même que la communauté innue Essipit pour leur précieuse participation et collaboration dans le cadre de la 1^{re} édition des Hivernades Haute-Côte-Nord 2014. L'événement fut un succès grâce, entre autres, au soutien des municipalités, à la participation des citoyens ainsi que des généreux commanditaires et partenaires. Une telle réalisation démontre la solidarité qui existe en Haute-Côte-Nord.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, François Gosselin, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, certifie solennellement que la MRC a les fonds nécessaires pour couvrir tous les engagements mentionnés au présent procès-verbal.

En foi de quoi, j'ai signé ce 18^e jour du mois de février 2014.

François Gosselin,
directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 2014-02-045

Fermeture

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Francis Bouchard, et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la rencontre à 14 h 50.

PAR LES PRÉSENTES, JE, MICHELINE ANCTIL, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Micheline Anctil
Préfet de comté

François Gosselin
Directeur général et
secrétaire-trésorier